



Grand-Rue 27 / Reichengasse 27
1700 FRIBOURG / FREIBURG, le 10 décembre 2009
L:\POL\Brey\correspondanceEJ\consultation(impvéh)091109.doc

Tél. 026 / 305 14 03
Fax 026 / 305 14 08
E-mail : DSJ@fr.ch

Les organes consultés
selon liste annexée

**Avant-projet de loi modifiant la loi sur l'imposition des véhicules automobiles et des remorques (rabais pour les voitures de tourisme efficaces en matière d'énergie et d'environnement)
Procédure de consultation**

Mesdames,
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, l'avant-projet de loi modifiant la loi sur l'imposition des véhicules automobiles et des remorques (rabais pour les voitures efficaces en matière d'énergie et d'environnement). Cet avant-projet fait suite à 2 motions qui ont été prises en considération par le Grand Conseil le 3 avril 2008. Il est accompagné d'un rapport explicatif.

Je vous saurais gré de bien vouloir examiner cet avant-projet et me faire part de vos éventuelles observations y relatives d'ici au

15 mars 2010.

Je souhaiterais avoir votre avis particulièrement sur l'alternative et la variante de financement souhaitables (cf. ch. 3.3 du rapport explicatif), ainsi que sur la proposition et les variantes figurant au chiffre 3.4 du rapport explicatif.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Conseiller d'Etat, Directeur

Erwin Jutzet

Annexes : - avant-projet de loi
- rapport explicatif
- liste des organes consultés